

**ÉTABLISSEMENT****Angers Loire Métropole (49)**

83 rue du Mail - BP 80011

49020 ANGERS cedex 02

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Forme juridique de l'acheteur: .

Activité du pouvoir adjudicateur: .

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Prestation de nettoyage de divers locaux.

Description: La réalisation de prestations de nettoyage des bâtiments de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole (ALM) et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Identifiant interne: G26BATMDNETTOYAGELOCAUX.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: OUI.

Procédure accélérée Justification: Procédure 100 % accélérée.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 90910000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 4489200 EUR.

Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 6.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: Locaux Ville d'Angers.

Description: les sites à nettoyer sont des bâtiments tertiaires des bureaux, des locaux administratifs, des établissements recevant du public, des locaux techniques et des établissements médicaux sociaux, dont les EHPAD

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90910000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur**

Valeur (hors TVA): 1140000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2280000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Qualité.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement.

Arrangements financiers : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur.

Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire

Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)**5.1 LOT N° : LOT-0002**

Titre: Locaux d'Angers Loire Métropole.

Description: les sites à nettoyer sont des bâtiments tertiaires des bureaux, des locaux administratifs, des établissements recevant du public, des locaux techniques et des établissements médicaux sociaux, dont les EHPAD

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90910000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur**

Valeur (hors TVA): 1246000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 2492000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité**5.1.9 Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Qualité.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement.

Arrangements financiers : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU.

Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur.

Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés

annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire

Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée

sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: Locaux du Centre Communale d'Action sociale.

Description: les sites à nettoyer sont des bâtiments tertiaires des bureaux, des locaux administratifs, des établissements recevant du public, des locaux techniques et des établissements médicaux sociaux, dont les EHPAD

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90910000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 460000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 920000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Qualité.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00.
Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement.
Arrangements financiers : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel. Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement. Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes
Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes
Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)
Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Titre: Nettoyage des vitres.
Description: Le lot 4 concerne l'ensemble des bâtiments du groupement pour des opérations particulières de nettoyage des vitres

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90910000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 320000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 640000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Qualité.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement.

Arrangements financiers : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel. Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement. Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0005

Titre: Groupement scolaire et Espace Frédéric Mistral (Réservé EI).

Description: Pour les lots, une partie des bâtiments est constituée de groupes scolaires, d'écoles maternelles et primaires, d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et d'accueils de loisirs

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90910000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 892000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 1784000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Qualité.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00.
Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En vertu de l'article L.2113-13 du Code de la commande publique, le lot 5 du présent marché est réservé à des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des travailleurs défavorisés.

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement.

Arrangements financiers : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel. Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement. Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)
Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0006

Titre: Groupes scolaires (réservé EA).

Description: une partie des bâtiments est constituée de groupes scolaires, d'écoles maternelles et primaires, d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et d'accueils de loisirs maternels. Ces prestations font l'objet de lots réservés

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90910000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 431200 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 862400 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Qualité.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00.
Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En vertu de l'article L.2113-12 du Code de la commande publique, le lot 6 du présent marché est réservé à des Entreprises Adaptées (EA) mentionnées à l'article L.5213-13 du Code du travail, à des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) mentionnés à l'article L.344-2 du Code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion d'au moins 50% de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne

souhaite imposer aucune forme de groupement.

Arrangements financiers : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire
Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation chargée des procédures de recours : Angers Loire Métropole (49)

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24490001500011.
Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.
Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.
Ville : ANGERS cedex 02.
Code postal : 49020.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr.
Téléphone: +33 241055000.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : tribunal administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Adresse postale : 6, allée de l'Île Gloriette.
CS 24111.
Ville : Nantes CEDEX.
Code postal : 44041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.
Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.
Url d'échange d'informations: <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :c28c487b-f57e-4c57-a48f-df8b1cb0b924
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 01/06/2026 à 15:09.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.